CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E31016** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE 25/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1980

Raison sociale : SOC GESTION ENTRE TRAVERSA

Forme juridique : SAS

Capital : 150 000

88 AVENUE JEAN JAURES
83700 SAINT-RAPHAEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC FREJUS

Siret : 317 944 452 00018

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9000067

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10243950504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10243950504

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 04 94 95 10 50 **Fax :**

Portable : 06 30 55 38 72

Responsabilité légale :
SOGETRA BTP TRAVERSA EUGENE (511 927 907)

Site Internet : http://www.sogetra-btp.fr

E-mail : contact@sogetra-btp.fr

Effectif moyen : 66 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 18 282 905 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité supérieure)	27	19/06/2026
2251	Ouvrages étanches en béton armé et béton précontraint (Technicité courante)	10	19/06/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/06/2026 11:50

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.